



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2021 à 16 h 00

-----  
AUJOURD'HUI quinze décembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s** : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir** : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Julien BONY, Estelle BRUANT à Marion BARRAUD, Wendy LAFAYE à Anna AUBOIS, Catherine PINET-TALLON à Cécile LAPORTE

**Excusé(e)s** :

**Absent(e)s** :

**Secrétaire** : Alexis BLONDEAU

-----  
*Rémi CHABRILLAT et Cécile LAPORTE arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°2.*

*Lucie MIZOULE arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).*

-----  
**Rapport N° 73**  
**SUBVENTIONS A DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET**  
**ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIOEDUCATIVES**  
-----

*Ne prennent pas part au vote de la question n°73 : Manuela FERREIRA DE SOUSA à titre personnel pour Os Camponeses Minhotos ; Jérôme GODARD à titre personnel pour le Comité Départemental du prix de la résistance et de la déportation ; Christophe BERTUCAT à titre personnel pour le Foyer des Jeunes et d'éducation populaire amicale laïque de Chanteranne*

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget primitif 2022, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 104 160 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées

FOYER DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE LA PLAINE :

L'activité principale de cette association est de proposer des ateliers d'apprentissage de la musique rock. Ils ont pour but de donner aux jeunes participants, la possibilité de se rencontrer et de partager diverses expériences musicales (répétitions en groupe, productions artistiques, ...).

Le FJEP La Plaine accueille également les personnes désirant pratiquer une activité récréative, éducative, sociale, sportive (rencontres conviviales, gym, randonnée pédestre, ...).

L'association a créé son site internet ([www.fjeplaine.fr](http://www.fjeplaine.fr))

Budget de l'association :	33 390 €
Subvention attribuée en 2021 :	22 490 €
Subvention demandée :	22 490 €
Subvention proposée :	22 490 €

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS LAÏQUES DU PUY-DE-DÔME :

La Fédération Départementale des Associations Laïques du Puy de Dôme (FAL) est l'un des acteurs principaux, sur la commune de la mise en œuvre d'une politique d'éducation, d'action culturelle, sportive et sociale.

Elle favorise la création d'associations locales auxquelles elle propose ses services et des outils (assurance, logiciels, affiliation et comptabilité). Elle regroupe les associations laïques d'éducation populaire qui sont au nombre de 4 424, représentant 34 573 adhérents.

La fédération est un relais des dispositifs :

- « Junior Association » qui est un programme d'accompagnement de jeunes mineurs (dès 11 ans), souhaitant se constituer en association et porter leur projet en toute autonomie ;

- « Service Civique » qui permet à des jeunes, de 16 à 25 ans, de consacrer 6 à 8 mois à une cause d'intérêt général tout en bénéficiant d'un accompagnement.

La FAL dispose d'un secteur Culture – Éducation - Jeunesse qui : accompagne les associations et les écoles dans leurs projets, coordonne le dispositif « Lire et faire lire », gère un service ALSH (centre de loisirs), ...

Budget de l'association :	2 051 843 €
Subvention attribuée en 2021 :	20 000 € (DJVA+contrat de Ville+Lire et Faire lire)
Subvention demandée :	17 000 €
Subvention proposée :	17 000 €

AMICALE LAIQUE LA GLACIÈRE – JEAN BUTEZ :

Cette association de quartier a une vocation culturelle et sportive. Elle organise une vingtaine d'activités pour les adultes (gym, randonnée, guitare, yoga, artisanat, jeux, chorale, danse, dessin, ...) et cinq pour les enfants (tennis de table, guitare, théâtre, danse et échecs).

Elle assure le lien social entre l'école, les enseignants, les parents d'élèves et les habitants et propose différentes manifestations (brocante, spectacle de théâtre, randonnées familiales, fête de l'école, ...).

Budget de l'association :	65 483 €
Subvention attribuée en 2021 :	21 450 € (DJVA+Contrat enfance jeunesse)
Subvention demandée :	16 690 €
Subvention proposée :	16 690 €

MILLE CLUB GALAXIE –FONTGIÈVE :

Cette association a pour objet de mettre à la disposition de ses adhérents différents moyens d'actions permettant le développement d'activités éducatives, sociales, sportives culturelles et récréatives.

Pour cela elle propose des activités diverses (gym, ping-pong, yoga, sophrologie, anglais, guitare, dessin, ...) qui sont en constante évolution depuis 30 ans.

Budget de l'association :	96 965 €
Subvention attribuée en 2021 :	11 350 €
Subvention demandée :	11 350 €
Subvention proposée :	11 350 €

OS CAMPONESES MINHOTOS - CASA DE PORTUGAL (LES CAMPAGNARDS DU MINHO – MAISON DU PORTUGAL) ASSOCIATION FOLKLORIQUE, CULTURELLE, ARTISTIQUE, SPORTIVE ET DE LOISIRS :

Fondée en 1980, cette association a pour objectif de perpétuer les coutumes et traditions portugaises dans notre ville, autour d'actions et d'événements spécifiques. Elle a pour cela noué des liens avec des associations portugaises du monde entier, organisé des expositions et des voyages et constitué un groupe folklorique.

C'est dans cet esprit qu'elle organise la Fête de la Saint-Jean, événement qui se décline sous forme d'un défilé de groupes folkloriques, de spectacles divers et d'un concert proposé par des artistes portugais.

Budget de l'association :	80 800 €
Subvention attribuée en 2021 :	10 000 €
Subvention demandée :	10 000 €
Subvention proposée :	10 000 €

#### LA GAUTHIÈRE CULTURE ET LOISIRS :

Implantée dans un secteur classé quartier prioritaire, cette association propose des activités culturelles, sportives et de loisirs pour les adultes (gymnastique, yoga, randonnée, artisanat, informatique, guitare, ...) mais aussi pour les enfants (baby gym, théâtre, guitare, ...).

Elle travaille en collaboration avec l'école Charles Perrault et ses activités sont réservées aux parents et élèves de l'école (ludothèque, après-midi culturels, arts plastiques, culture scolaire à partager, ...).

Budget de l'association :	59 060 €
Subvention attribuée en 2021 :	18 750 € (DJVA+Contrat de Ville)
Subvention demandée :	11 750 €
Subvention proposée :	11 750 €

#### AMILCLUB CROIX DE NEYRAT :

L'association a pour objet de mettre à disposition de tous les habitants des activités éducatives et récréatives contribuant à la formation physique, civique, économique et sociale des participants.

Pour cela une quinzaine d'ateliers fonctionnent autour d'activités diverses : cartes, couture, dessin, danse, judo, tennis, natation, ... Par ailleurs, elle organise non seulement différentes formes de sorties randonnées selon la période de l'année mais aussi des manifestations comme l'Amilpattes (randonnée proposant plusieurs parcours) mobilisant chaque année plus de 350 participants.

Budget de l'association :	57 140 €
Subvention attribuée en 2021 :	12 700 € (DSL, Contrat de Ville et DJVA)
Subvention demandée :	7 100 €
Subvention proposée :	7 100 €

#### ASSOCIATION JEANNE D'ARC

Cette association a pour objet de proposer à tous des actions en vue de promouvoir, soutenir et développer l'éducation et la formation physique et culturelle.

Elle propose différentes activités : arts plastiques, chiffres et lettres, randonnées, gymnastique, yoga, tai chi chuan, tir à l'arc.

Elle participe également, en lien avec le CCAS, à des projets pour les seniors résidents dans un EHPAD ou à leur domicile.

Budget de l'association :	9 314 €
Subvention attribuée en 2021 :	4 000 € (DSL et DJVA)
Subvention demandée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PRIX DE LA RESISTANCE ET DE LA DÉPORTATION :

Cette association mène une action d'intérêt civique auprès des jeunes en les informant sur cette période tragique de notre histoire et en les amenant à réfléchir sur le respect des Droits de l'Homme, en particulier la Liberté.

Pour cela, le Comité, en partenariat avec l'Éducation Nationale, organise un concours auprès des collégiens et lycéens qui peuvent participer individuellement ou collectivement.

Le Comité attribue des prix, aux élèves concourants, sur des critères alliant la qualité du travail effectué mais aussi leur implication et celle de leur établissement scolaire. Suite au concours, les élèves ayant participé sont invités à un voyage, d'un ou deux jours, sur un lieu de mémoire de la Résistance et/ou de la Déportation.

Budget de l'association :	13 060 €
Subvention attribuée en 2021 :	1 530 €
Subvention demandée :	1 530 €
Subvention proposée :	1 530 €

FOYER DE JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE AMICALE LAIQUE DE CHANTERANNE :

L'association propose des activités éducatives, sociales, récréatives et sportives sous forme d'ateliers (peinture sur soie, couture, musique, arts plastiques, poterie, randonnées, sorties VTT,...) dont les adhésions sont accessibles à tous.

Budget de l'association :	9 101 €
Subvention attribuée en 2019 :	4 250 €
Subvention demandée :	4 250 €
Subvention proposée :	4 250 €

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **22 DEC. 2021**

Pour le Maire et par délégation  
Le Conseiller Délégué,

Yannick VIGIGNOL

